

*Lieu, xx octobre 2021*

Mesdames, Messieurs les Député.e.s.  
Mesdames les Sénatrices, Messieurs les Sénateurs

Les sages-femmes appellent, pour la 6<sup>e</sup> fois cette année, à la grève les 22, 24, 24 et 25 octobre 2021.

Elles sont épuisées par leurs mauvaises conditions de travail, démotivées par le mépris des tutelles, oubliées du Ségur, quittent les maternités et leur profession.  
Mais ce sont les femmes et les familles qui en subissent les conséquences.

Le rapport IGAS concernant la profession, paru le 10 septembre fait de justes constats mais ses conclusions sont extrêmement décevantes.

<https://unssf.org/2021/09/10/rapport-igas-sur-levolution-de-la-profession-sage-femme/>

Les réponses données par le ministre, le 16 septembre devant plus de 8000 sages-femmes ne répondent pas à leurs attentes.

Nous exigeons des réponses concrètes du Ministère concernant :

- une augmentation des effectifs en lien avec les décrets de périnatalité : l'évolution des décrets périnataux (datant de 1998) est indispensable, le nombre de postes dans les maternités ne permet pas la présence suffisante des sages-femmes auprès des femmes
- Une révision de l'organisation des soins reconnaissant pleinement aux sages-femmes leur place de premier recours, reconnaissant le caractère autonome de la profession : les sages-femmes sont une profession de premier recours essentielle, les services rendus à la population ne sont plus à démontrer, de même que leur investissement dans toutes les nouvelles missions qui leur sont confiées (contraception, dépistage des cancers gynécologiques, IVG) et ce y compris depuis le début de la pandémie.
- L'augmentation des rémunérations, à la hauteur des responsabilités assurées, tout secteur d'exercice confondu. Les propositions du ministère ne tiennent pas compte du rattrapage nécessaire pour les salariés, ni de toutes les sages-femmes qui n'ont pas accès aux primes (territoriales, privé, libérales).

Ce manque de considération pour la profession, pour les femmes et les familles que nous prenons en charge n'a que trop duré.

La dégradation lente et inexorable de nos conditions de travail devient critique.

Malgré nos alertes répétées, nous ne pouvons plus accompagner nos patients avec sécurité et humanité : ce n'est plus tolérable !

En conséquence, toutes les sages-femmes de France ont à nouveau été appelées à un mouvement de grève les 22, 23, 24 et 25 octobre 2021.

De très fortes perturbations sont à attendre dans les maternités privées et publiques ainsi que dans les centres de PMI et de planification familiale.



99 bis, avenue du Général Leclerc 75014 PARIS  
contact@unssf.org - [www.unssf.org](http://www.unssf.org)

Les sages-femmes libérales sont également appelées à se déclarer grévistes auprès de l'ARS.

Leurs actes de gynécologie et d'obstétrique, dont les sorties anticipées de maternité, seront donc suspendus.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande.

*Signature*

Piece jointe : UNSSF propositions octobre 2021.